



TOCQUEVILLE SILVER AGE SRI GP

SEPTEMBRE 2025 (données au 30/09/2025)



L'objectif de gestion du fonds d'offrir un portefeuille composé principalement de valeurs liées au vieillissement de la population, qui répondent aux besoins des « seniors » ou qui bénéficient de la « silver economy », tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsable. La performance est obtenue par la société de gestion, sur la période de placement recommandée, en tirant parti des opportunités de ces thématiques.





418 M€ Actif net



323.54€ Valeur liquidative

Valeur liquidative publiée sur le site fundinfo.com

Horizon de placement conseillé



Gérants

Christine Lebreton, Anthony Albanese, Michel Saugné

Caractéristiques

FCP Type Durée de vie Création 02/06/2008 Date de lère VL 02/06/2008 Code ISIN FR0010613380 Code Bloomberg DEDSANE EP

Devise de cotation

Capitalisation et/ou Distribution Affectation des résultats

et/ou report

Indice STOXX EUROPE 600 NR

Eligible au PEA Oui

Classification SFDR Article 8

'L'indice du compartiment n'est pas aligné avec les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

Conditions financières

Frais d'entrée 6% max, non acquis à l'OPC

Frais de sortie Néant

Frais de gestion 1.40% TTC max. Commission de

Non surperformance

Swing pricing Non (définition en dernière page)

Min. de souscription Néant

Frais au 30/06/2025

Frais de gestion et

0,93% administratifs et

d'exploitation

Coûts de transaction 0.15% Frais de Non surperformance

Informations opérationnelles

Quotidienne Cut-off 13:00 Règlement]+2

Valorisateur CACEIS Fund Administration

CACFIS Bank Dépositaire Décimalisation Cent-Millièmes

Commentaire du gérant

Tocqueville Silver Age SRI GP régresse de -0.19% sur le mois et progresse de 6.14% depuis le début de l'année

Les marchés européens terminent le mois en hausse (Stoxx Europe 600 NR +1,5 %), portés par la baisse des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) alors que l'économie américaine reste relativement résiliente. La technologie, les minières et la distribution terminent en tête du palmarès alors que la chimie et les boissons continuent de peser. Les banques continuent de bien performer mais les services financiers sont plus à la peine. Dans ce contexte, le fonds a sousperformé. La bonne sélection dans la santé a contribué positivement à la performance du fonds avec de fortes hausses (MEDINCELL +39 %, UCB +18 % et ESSILORLUXOTTICA +6 %) et malgré la baisse de SANOFI (-7 %). Le pilier épargne a connu une performance hétérogène: SOCIETE GENERALE (+7%) et INTESA SANPAOLO (+4%) sont d'importants contributeurs positifs alors que BANCA GENERALI (-5 %), ALLIANZ (-1 %) et STOREBRAND (-1 %) terminent en retrait. Sur le dernier pilier, LEGRAND (+8 %), WOLTERS KLUWER (+8 %) et DANONE (+4%) ont également soutenu la performance. Par construction, le fonds n'est pas exposé aux semiconducteurs et a donc souffert de la forte hausse d'ASML (+30 %) relativement à l'indice, Nous avons pris quelques profits en AENA.

Evolution de l'OPC et de son indice depuis la création (base 100)



Indice: source Bloomberg

Performances (%)

	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
OPC	-0,2	+6,1	+3,6	+11,1	+6,3	+5,4	+7,0
Indice	+1,5	+12,6	+9,7	+15,8	+11,8	+7,6	+6,1

Annualisée

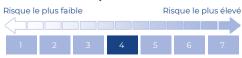


Source : La Financière de l'Echiquier, Bloomberg Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Les rendements indiqués sont nets de frais de gestion mais bruts d'impôts pour l'investisseur. Les performances du compartiment et celles de l'indice de référence sont calculées coupons nets réinvestis. Le calcul

Jusqu'au 22/03/2006, l'indice de référence était STOXX EUROPE 600 NR (ouverture). Et depuis le 23/03/2006, STOXX EUROPE 600 NR

Autres indicateurs de risque (pas hebdomadaire)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Volatilité de l'OPC	13,9	12,8	14,3	15,7	16,0
Volatilité de l'indice	13,6	12,8	14,1	15,9	18,6
Ratio de Sharpe	0,2	0,9	0,5	0,4	0,5
Beta	1,0	1,0	1,0	0,9	0,7
Corrélation	1,0	1,0	1,0	0,9	-
Ratio d'information	-1,5	-1,2	-1,4	-0,2	0
Tracking error	4,3	3,9	4,0	7,4	10,1
Max. drawdown de l'OPC	-15,9	-15,9	-26,5	-26,5	-28,1
Max. drawdown de l'indice	-16,2	-16,2	-20,8	-35,4	-50,0
Recouvrement (en jours ouvrés)	85,0	85,0	404,0	80,0	216,0

Indicateur de risque



Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur : risque de crédit, garantie. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années. Avertissement : le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

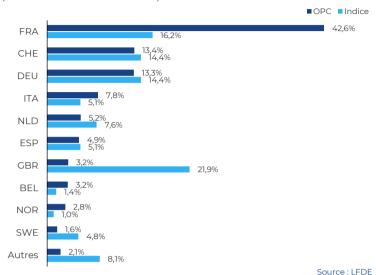
Profil de l'OPC

VE/CA 2025	3,5
PER 2025	18,4
Rendement	3,0%
Active share	79,8%

Poche trésorerie (en % de l'actif net) 3,2% Nombre de lignes 52 Capitalisation moyenne (M€) 76 521 Capitalisation médiane (M€) 35 079 Source: LFDE

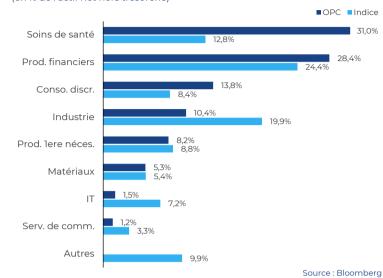
Répartition géographique

(en % de l'actif net hors trésorerie)



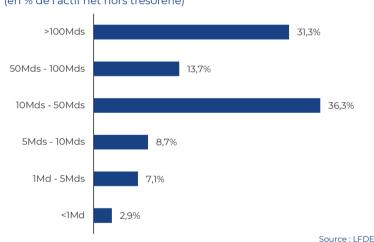
Répartition sectorielle

(en % de l'actif net hors trésorerie)



Répartition par taille de capitalisation (€)

(en % de l'actif net hors trésorerie)



Principales positions

Valeurs	Pays	Secteurs	En % de l'actif net		
Allianz	DEU	Prod. fina	5,9		
Société Générale	FRA	Prod. fina	4,9		
EssilorLuxottica	FRA	Soins de s	4,6		
Legrand	FRA	Industrie	4,1		
Air Liquide	FRA	Matériaux	3,8		
Danone	FRA	Prod. 1ere	3,5		
Intesa Sanpaolo	ITA	Prod. fina	3,3		
Fresenius SE	DEU	Soins de s	3,3		
Banca Generali	ITA	Prod. fina	3,0		
Storebrand	NOR	Prod. fina	2,7		
Poids des 10 premières positions : 39,1 %					

Source : LFDE

Répartition par devise

(en % de l'actif net)



Source : LFDE

Analyse de performance (mensuelle)

Top 3 contributeurs					
Valeurs		Performance	Contribution		
Legrand		+8,1	+0,3		
Société Générale		+6,9	+0,3		
UCB		+17,6	+0,3		
Poids des 3 contributeurs : 10,4%					

Flop 3 contributeurs					
Valeurs	Performance	Contribution			
Sanofi	-7,0	-0,2			
Symrise	-10,6	-0,2			
Astrazeneca	-5,9	-0,2			
Poids des 3 contributeurs : 6,7%					

Source : LFDE

Profil GREaT du portefeuille

Approche ESG	Amélioration de note ¹
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	25%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	7,12
Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité²	6,73

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

- l'approche ESG dite en "amélioration de note" consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.
- ² L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GRFaT.

ESG: critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

Méthodologie GREaT





Gestion durable des **R**essources

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires. Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail relations durables avec les fournisseurs et protection de l'environnement.



Transition Energétique

Promo

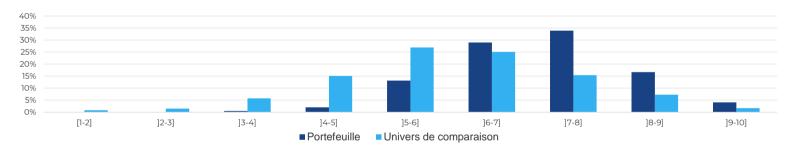
🎍 Développement des **T**erritoires

Maitriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable. Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durable sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien aveila chaîne de valeur.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
G - G ouvernance responsable	6,51	99,3%	6,04	99,6%	
R - Gestion durable des R essources	6,64	99,3%	5,79	99,6%	Univers de
E - Transition Energétique	6,95	99,3%	5,98	99,6%	comparaison
T - Développement des Territoires	6,89	99,3%	5,73	98,7%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, le score du portefeuille peut être supérieur ou inférieur à celui de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par score GREaT



Meilleurs scores GREaT du portefeuille et contribution de chaque pilier au score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	Е	Т
Deckers Outdoor Corp	0,5%	10,00	27,2%	31,0%	21,6%	20,2%
Accor Sa	1,1%	9,60	0,2%	45,2%	4,5%	50,1%
L'Oreal Sa	2,3%	9,11	16,5%	28,5%	17,2%	37,8%
Fnac Darty Sa	0,5%	8,79	20,9%	33,1%	14,8%	31,2%
Danone Sa	3,5%	8,58	31,3%	21,2%	11,7%	35,8%

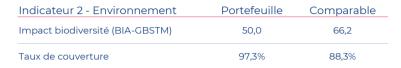
Indicateur de durabilité du portefeuille

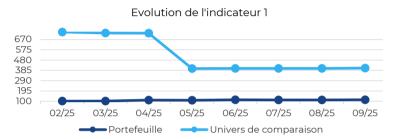
	Portefeuille	Engagement minimum
Pourcentage d'investissement durable	76,5%	30,0%

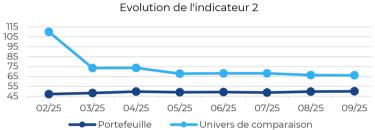
Au sens du réglement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet https://cdn.lfde.com/upload/partner/sfdr-methodologie-investissement-durable.pdf

Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Empreinte carbone (scope 1+2+3)	113,9	406,2
Taux de couverture	89,4%	85,4%







Méthodologie de l'indicateur 1

Nom de l'indicateur	Définition	Unité de mesure			
Empreinte carbone (scope 1+2+3)	Mesure les émissions de CO ₂ attribuables aux investissements du fonds. Cet indicateur est exprimé en tCO ₂ par millions d'euros investis et couvre l'ensemble des émissions soit les scope 1, 2 et 3.	tCO₂/M€ investi			
Source(s): MSCI					

Méthodologie de l'indicateur 2

Nom de l'indicateur	Définition	Unité de mesure
Impact biodiversité (BIA- GBSTM)	GBS: Global Biodiversity Score - estimation de l'impact d'une entreprise sur la biodiversité, en prenant en compte son activité historique, lié à l'artificialisation des sols, la surexploitation des ressources, la pollution et le changement climatique. Plus le score est élevé et plus l'impact de l'entreprise sur la biodiversité est important.	MSA.ppb*/Md€ investi
Source(s): CDC BIO		

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : www.lfde.com/fr/investissement-responsable/pour-aller-plus-loin/.

Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par le compartiment ou l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes

Objectif extra-financier du portefeuille

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évalur, il comment de des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des
- dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enieux de long terme).
- Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et EthiFinance Ratings).

La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

Cette analyse quantitative est complétée par une analyse qualitative de la gouvernance des émetteurs. LEDE a mis en œuvre une méthodologie propriétaire d'analyse qualitative de la gouvernance à l'origine d'une note de gouvernance attribuée aux émetteurs. Cette note compléte le score quantitatif de "Gouvernance Responsable" attribuée par le modèle GREAT. Cette analyse s'appuie sur l'expérience de LFDE et a pour objectif d'identifier les émetteurs où la bonne gouvernance et l'excellence managériale impulsent des initiatives sociales et environnementales créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un l'émetteur, qui est exprimée : Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importantes. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.

Glossaire

Lexique des conditions financières

Mécanisme par lequel la valeur liquidative est ajustée à la hausse (respectivement à la baisse) si la variation de passif est positive (respectivement négative) de Swing pricing manière à réduire, pour les porteurs présents dans le fonds, le coût de réaménagement de portefeuille lié aux mouvements de passif

Lexique des indicateurs de risque

Volatilité Mesure de l'amplitude des variations du cours d'une action, d'un marché ou d'un fonds. Elle est calculée sur une période donnée et permet ainsi d'apprécier la

régularité des performances d'une action, d'un marché ou d'un fonds.

Ratio de Sharpe Indicateur de la rentabilité (marginale) obtenue par unité de risque pris. Si le ratio est négatif : moins de rentabilité que le référentiel.

Si le ratio est compris entre 0 et 1 : surperformance avec une prise de risque « trop élevée »

Si le ratio est supérieur à 1 : une surperformance qui ne se fait pas au prix d'un risque « trop élevé ».

Bêta Indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence

Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son

Ratio d'information Indicateur synthétique de l'efficacité du couple rendement/risque. Un indicateur élevé signifie que le fonds dépasse régulièrement son indice de référence.

Indicateur permettant de comparer la volatilité du fonds face à celle de son indice de référence. Plus la « tracking error » est élevée, plus le fonds à une Tracking error

performance moyenne éloignée de son indice de référence.

Recouvrement (en jours

Max. drawdown

Sensibilité

ouvrés)

Délai de recouvrement, qui correspond au temps nécessaire au portefeuille pour revenir à son plus haut niveau (avant le « max drawdown »).

Variation de la valeur d'un actif lorsqu'une autre donnée varie dans le même temps. Par exemple, la sensibilité taux d'une obligation correspond à la variation de

son prix engendrée par une hausse ou une baisse des taux d'intérêts d'un point de base (0,01%).

Le « max drawdown » (perte successive maximale) mesure la plus forte baisse dans la valeur d'un portefeuille.

Lexique de l'analyse financière

VE/CA Ratio de valorisation d'entreprise : valeur de l'entreprise/CA (chiffre d'affaires). PFR

Ratio de valorisation d'entreprise: Price Earning Ratio = capitalisation boursière/résultat net

Consommation discrétionnaire

Pays émergents

Duration

Par opposition à la consommation de base, elle représente l'ensemble des biens et services considérés comme non essentiels

Consommation de base

Par opposition à la consommation discrétionnaire, elle représente des biens et services considérés comme essentiels

Services de Ce secteur regroupe les gérants de réseaux de télécommunication et prestataires de services de communication et de transmission de données.

communication

On parle de pays émergent pour parler de pays dont la situation économique est en voie de développement. Cette croissance est calculée selon le PIB, les

nouvelles entreprises et infrastructures ainsi que le niveau et la qualité de vie des habitants.

Matières premières Ressource naturelle utilisée dans la production de produits semi-finis ou finis, ou comme source d'énergie.

Lexique de l'analyse crédit

Obligation « investment grade

Une obligation est dite « investment grade », c'est-à-dire si sa notation financière par les agences de notation financière est supérieure à BB+.

Obligation « high yield »

Une obligation est dite « high yield », c'est-à-dire à haut rendement, si sa notation financière par les agences de notation financière est inférieure à BBB-.

risque est grand.

Yield to worst

Rendement le plus mauvais que peut obtenir une obligation, sans que l'émetteur n'aille jusqu'au défaut de paiement.

Rendement (tous call exercés)

Rendement d'une obligation intégrant dans le calcul les dates de « call » éventuelles intégrés à l'obligation. Ces dates de « call » correspondent à des échéances intermédiaires qui donnent la possibilité de rembourser l'emprunt avant sa date de maturité finale

Durée de vie movenne de ses flux financiers pondérée par leur valeur actualisée. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la duration est élevée, plus le

Pour plus d'information

Ce document, à caractère commercial est avant tout un rapport mensuel sur la gestion et les risque du compartiment, par ailleurs, il a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du compartiment.

Pour plus d'information sur les caractéristiques et les frais de ce compartiment, nous vous invitons à lire les documents réglementaires (prospectus disponible en anglais et en français et DIC dans les langues officielles de votre pays) disponible gratuitement sur notre site internet www.lfde.com

Les investisseurs ou investisseurs potentiels sont informés qu'ils peuvent obtenir un résumé de leurs droits dans la langue officielle de leur pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Information relative au taux de précompte mobilier: pour les parts de distribution, taxation à 30 % des dividendes versés. Pour les parts de capitalisation des fonds investissant plus de 10 %

Les investisseurs ou investisseurs potentiels peuvent également déposer une réclamation selon la procédure prévue par la société de gestion. Ces informations sont disponibles dans la langue officielle du pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous : https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Enfin, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords de commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

